Le 12 juillet 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de communauté

Séance du Jeudi 29 juin 2023

Publié le : 12/07/2023

Membres du Conseil en exercice : 123

Le Conseil de communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 37, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75

La séance est ouverte à 18h30 et levée à 22h56.

Etaient présents : Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question 8), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET (à partir de la question 2), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Benoit CYPRIANI (à partir de la question 33), Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question 10), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question 12 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question 9 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question 9 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. René BLAISON Champagney : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Samuel VUILLEMIN Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Châtillonle-Duc: Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon: M. Jean-François MENESTRIER Devecey: M. Gérard MONNIEN Ecole-Valentin: M. Yves GUYEN Fontain: M. Claude GRESSET-BOURGEOIS Francis: M. Emile BOURGEOIS Geneuille: M. Patrick OUDOT Gennes: M. Jean SIMONDON Grandfontaine: M. Henri BERMOND Les Auxons: M. Anthony NAPPEZ Mamirolle: M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Miserey-Salines: M. Marcel FELT (à partir de la question 10) Morre: M. Jean-Michel CAYUELA Nancray: M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle: Mme Anne OLSZAK Palise: M. Daniel GAUTHEROT Pelousey: Mme Catherine BARTHELET Pouilley-Français: M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Pugey: M. Frank LAIDIE Roset-Fluans: M. Dominique LHOMME Saint-Vit: Mme Anne BIHR Serre-les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU Thise: M. Pascal DERIOT Torpes: M. Denis JACQUIN Vaire: Mme Valérie MAILLARD Venise: M. Jean-Claude CONTINI Vieilley: M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins: Mme Maryse VIPREY

Etaient absents: Amagney: M. Thomas JAVAUX Audeux: Mme Françoise GALLIOU Besançon: Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Saïd MECHAI, Mme Juliette SORLIN, Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs: M. Didier PAINEAU Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champoux : M. Romain VIENET Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT Montfaucon: M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château: Mme Lucie BERNARD Noironte : M. Claude MAIRE Novillars : M. Bernard LOUIS Pirey : M. Patrick AYACHE Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Roche-lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER Saint-Vit: M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoit VUILLEMIN Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY Villars Saint-Georges: M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Nicolas BODIN

Procurations de vote: M. Guillaume BAILLY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question 7 incluse); Mme Frédérique BAEHR à M. Sébastien COUDRY; Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM; M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU; Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN; Mme Claudine CAULET à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 1 incluse) ; Mme Aline CHASSAGNE à M. Olivier GRIMAITRE ; M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI; M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET; M. Benoit CYPRIANI à Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question 32 incluse); Mme Sadia GHARET à M. André TERZO; M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE; M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question 9 incluse); Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT; Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question 13) ; Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Damien HUGUET; M. Jean-Hugues ROUX à M. Yannick POUJET (à compter de la question 10); Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF; M. Claude VARET à Mme Laurence MULOT (à compter de la question 10); Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN; M. Eloy JARAMAGO à M. Denis JACQUIN; M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. René BLAISON; Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET; M. Jean-Pierre JANNIN à M. Claude GRESSET-BOURGEOIS; M. Hugues TRUDET à M. Philippe SIMONIN; M. Patrick CORNE à Mme Valérie MAILLARD; M. Philippe PERNOT à M. Aurélien LAROPPE; M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN (jusqu'à la question 9 incluse); M. Pierre CONTOZ à M. Jean-Michel CAYUELA; M. Claude MAIRE à M. Florent BAILLY; M. Patrick AYACHE à M. Gabriel BAULIEU; M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR; M. Ludovic BARBAROSSA à M. Anthony NAPPEZ; M. Jean-Marc JOUFFROY à M. Yves MAURICE; M. Damien LEGAIN à M. Dominique LHOMME

Délibération n°2023/2023.06571

Rapport n°65 - Autorisation de sollicitation de subventions pour la mise en séparatif de réseaux d'eaux usées et pluviales sur la commune de Saône (phase 1) et sur la Zone d'Activités Économiques de Saône

Autorisation de sollicitation de subventions pour la mise en séparatif de réseaux d'eaux usées et pluviales sur la commune de Saône (phase 1) et sur la Zone d'Activités Économiques de Saône

Rapporteur: M. Christophe LIME, Vice-Président

	Date	Avis
Conseil d'exploitation de la régie eau et assainissement	05/06/2023	Favorable
Bureau	15/06/2023	Favorable
Conseil de Communauté	29/06/2023	Favorable

Inscription budgétaire		
«Travaux réseaux » « Eaux pluviales » Budgets annexe assainissement et budget principal Recettes	Montant estimé de l'opération : 1 860 000 € Montant estimé de la subvention : 930 000 € (budget assainissement : 615 000 € et budget principal : 315 000 €)	

Résumé:

Grand Besançon Métropole a engagé le projet de mettre en séparatif une partie des réseaux d'assainissement du centre-ville de Saône et de renouveler les réseaux d'eaux usées de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) de Saône.

Ce projet pourra bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau (objet de la présente délibération) et du Conseil Départemental du Doubs.

En 2018, le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) des Alaines a été réalisé. Un programme de travaux en découle et met en évidence une priorisation notamment en lien avec la présence d'eaux claires parasites (ECP) dans les réseaux d'assainissement.

Les travaux au centre-ville se feront en plusieurs phases.

La première phase met notamment la priorité sur :

- Rue de la Mairie,
- Rue de la Cassotte.
- Route de Gennes.
- Rue Louis Jahier,
- Grande Rue,
- Place Jean Moulin,
- Rue de la Croix de Mission.

Le linéaire total à renouveler est estimé à 1 500 ml pour l'eau usée et 1 000 ml pour l'eau pluviale.

Suite à un diagnostic complémentaire sur la ZAE de Saône concernant la présence d'ECP sur les réseaux d'assainissement, un programme de travaux a été établi. Il tient compte de l'état des conduites à renouveler ou à réhabiliter en fonction des contraintes du secteur.

Une partie des travaux sera réalisée sous domaine privé et le reste sous domaine public. Les rues concernées sont les suivantes :

- Rue de l'Industrie,
- Rue du Cheneau Blond.
- Avenue de la Gare.

Le linéaire à réhabiliter est estimé à 850 ml et le linéaire à renouveler est estimé à 450 ml.

Le montant estimatif des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement (phase 1 des travaux du centre-ville) est estimé à 1 360 000 €HT, dont 730 000 € HT pour les eaux usées et 630 000 € HT pour les eaux pluviales.

Le montant estimatif du renouvellement/réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la ZAE de Saône est estimé à 500 000 €HT.

L'ensemble de ces travaux fera l'objet de subventions de :

- l'Agence de l'Eau, objet de la présente délibération, avec un taux 50 % (soit un montant de subvention estimé à 930 000 €).
- le Conseil Départemental du Doubs (pour information, le taux de subvention n'est pas arrêté par le Conseil Départemental du Doubs à ce jour. Ce taux pourra être de 7,5 % ou de 17,5 %).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prise en charge du financement de la part résiduelle de cette opération,
- sollicite les aides auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental du Doubs,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 105

Contre: 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Le secrétaire de séance,

Nicolas BODIN Vice-Président Anne VIGNOT Maire de Besançon

^{*}Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.